

RPPS+

Répertoire partagé des professionnels intervenant dans le système de santé

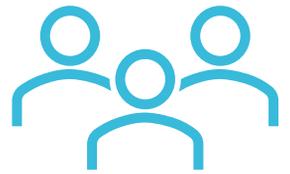


Qu'est ce que le RPPS+ ?

Le RPPS+ est une extension du Répertoire RPPS qui permet à des **professionnels non réglementés par un ordre** (médico-sociaux, sociaux...) d'obtenir une **identité numérique de confiance** pour accéder aux services numériques de santé.

Qui est concerné ?

Professionnels **impliqués dans la prise en charge des usagers**, hors professions médicales à ordre : Aides-soignants (AS), Éducateurs spécialisés (ES), Assistants de service social, ...



Pourquoi s'enregistrer dans le RPPS+ ?

Pour accéder de façon sécurisée à :

- ➔ **e-CPS** (carte ou application mobile)
- ➔ **Pro Santé Connect** (authentification aux services de santé)
- ➔ **Messagerie Sécurisée de Santé (MSSanté)**
- ➔ Logiciels métiers, plateformes régionales, DMP, etc.

Comment s'enregistrer ?

1. Déclaration du professionnel par **l'établissement** via le portail ANS ou le professionnel fait une demande par **FranceConnect**
2. Attribution d'un identifiant RPPS+ unique
3. Activation de l'e-CPS par le professionnel

